

LOUVRES

Le maire ne veut pas d'un immeuble sous les lignes à haute tension

Arnaud Baur

C'EST une première à Louvres. Au nom du principe de précaution, le maire (MoDem), Guy Messenger, vient de refuser un permis de construire déposé pour la construction d'un immeuble de 43 appartements à proximité de la ligne à très haute tension (THT).

« Nous avons été à la fois surpris et contents de cette décision, commente André Delangle, le président de l'association Point à la ligne !, qui multiplie depuis treize ans actions et manifestations pour le déplacement de cette véritable autoroute électrique autour de la région parisienne.

Nous n'en resterons pas moins vigilants afin que le dossier ne traîne pas.

Depuis 1995, nous militons pour déloger ces gigantesques pylônes transportant 400 000 volts. Et malgré le financement voté, il n'y a toujours pas d'échéance pour ce chantier. »

Il y a quelques mois, l'Etat a en effet débloqué les 300 000 € qui manquaient au projet de déplacement de cette ligne traversant l'est du département et passant au-dessus des villes de Louvres, du Plessis-Gassot et de Chennevières-lès-Louvres. Un chantier dont le coût total s'élève à 7 millions d'euros.



Un permis de construire avait été déposé pour la construction d'un immeuble de 43 appartements à proximité de la ligne à très haute tension. (LP.)
(Ndlr : Louvres [Photo ZOOM](#) Next-up organisation)

Des pylônes transportant 400 000 volts

A Louvres, 350 habitations, 2 écoles, 1 gymnase et des entreprises sont sur sa trajectoire à moins de 200 m de la ligne. Une distance de sécurité jusqu'à laquelle les champs magnétiques resteraient importants, selon l'association. Pour l'instant, un décret datant de 2004 prévoit seulement une distance de 40 m entre la ligne et les habitations. Le refus du permis pour cette construction devant être implantée à la place de l'ex-garage Fiat, sur l'avenue Charles-de-Gaulle, marque un changement de ton de la part des pouvoirs publics.

« Les gens habitant en dessous prennent des décharges en touchant leurs Velux.

On ne compte plus le nombre d'ampoules grillées, sans oublier les dangers pour la santé à long terme, dénonce André Delangle. Il y a toujours le risque de chute de pylônes ou de câbles, comme lors de la tempête. Heureusement, c'était tombé dans les champs. »

Le projet prévoit à terme le déplacement de la ligne dans les couloirs de nuisances du TGV Nord et de la Francilienne.

Pétition Internationale BioInitiative EEA



Protégez la santé humaine contre les rayonnements électromagnétiques



[BioInitiative explications 1mG et 2mG : cliquer](#)